

Notice Parcoursup PASS Lille

La procédure de classement est constituée de deux phases.

1 Pré-classement

Cette phase s'est déroulée selon plusieurs critères.

1.1 Pré-classement des candidats lycéens

Les candidats lycéens ont été classés en examinant les notes obtenues en première, en terminale et, le cas échéant, aux épreuves anticipées et finales du baccalauréat. Les disciplines suivantes ont été particulièrement valorisées : physique-chimie, mathématique, SVT, Français et Latin/Grec.

Ces notes ont été harmonisées à l'aide d'une correction calculée pour chaque lycée. Cette correction a été calculée en 2020 (sur les données 2019) et a été réutilisée telle quelle en 2021. Cette correction a été calculée en examinant l'écart médian, pour les matières sujettes à une épreuve anticipée au baccalauréat, entre les notes de contrôle continu et les notes aux épreuves nationales. Elle a été calculée individuellement pour tous les lycées présentant au moins 30 candidats. Les autres lycées ont été regroupés en 3 catégories : « lycées français d'Etranger », « lycées français du territoire national » et « autres lycées ». La correction a été calculée et appliquée en aveugle complet du nom du lycée, sans intervention humaine.

L'avis du Chef d'Etablissement sur la capacité à réussir a été fortement pris en compte.

1.2 Pré-classement des autres candidats

Les autres candidats ont été classés en examinant :

- La filière précédemment suivie et le niveau obtenu
- La mention obtenue dans la dernière formation
- Les notes obtenues au lycée et au baccalauréat selon les mêmes critères que pour les lycéens
- Les documents écrits produits par le candidat (activités et centres d'intérêt, projet de formation motivé)

1.3 Interclassement des deux groupes

Les deux groupes ont été interclassés de manière à retrouver les proportions habituellement constatées parmi les étudiants admis en deuxième année. Cette méthode d'interclassement privilégie les candidats directement issus de terminale.

2 Phase manuelle : classement final

Le jury d'admission a recherché des dossiers particuliers, les a examinés et, le cas échéant, a réévalué leur classement.

3 Eléments ignorés

Les éléments suivants ont volontairement été ignorés : âge, sexe, identité, origine géographique, nom de l'établissement d'origine, statut boursier ou non, présence d'un éventuel handicap.